



Comment puis je faire pour revenir sur ma déposition

Par **isheun07**, le **09/04/2008** à **20:04**

voila j'ai été auditionné lundi dans une histoire de stup et j'ai menti j'ai avoué avoir acheté a la personne alors que j'ai jamais rien acheter j'aimerais savoir comment pouvoir annuler la 1ère déposition et en refaire une nouvelle merci ???

Par **Jurigaby**, le **09/04/2008** à **20:11**

Bonjour.

vous pouvez contacter le policier ou attendre le passage devant le tribunal.

Mais la première déposition ne sera pas annulé. Ce sera au tribunal de décider laquelle prendre en considération.